

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La preuve par 7 :

Le futur éco-quartier des Groues retenu par l'Architecte Patrick Bouchain

Présentée le lundi 15 octobre à Saumur dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, « La preuve par 7 » est une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture portée par Patrick Bouchain, Architecte de renom et scénographe. Elle vise à valoriser plusieurs projets urbains à travers la France entière, à 7 échelles territoriales : un village, un bourg, une ville moyenne, des territoires métropolitains, une métropole, un équipement structurant et un territoire d'outre mer. Orléans Métropole, Capitale régionale, a été choisie pour représenter l'échelle des Métropoles Françaises, avec son projet d'éco-quartier des Groues.

« La Preuve par 7 », démarche soutenue par les Ministères de la Culture et de la Cohésion des Territoires, vise à promouvoir le recours à des approches inédites, dessiner de nouvelles manières de construire la ville collectivement, et revendiquer un droit à l'expérimentation. Patrick Bouchain entend prouver à travers 7 réalisations dont l'éco-quartier des Groues, qu'il est possible d'assouplir les normes et de retourner les contraintes. Conçue dès le départ comme ayant vocation à s'élargir et à fédérer différents acteurs, « la Preuve par 7 » est portée pour sa phase de démarrage par Notre Atelier Commun, association créée en 1999 par Patrick Bouchain, qui mène des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville tout en questionnant la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire.



L'éco-quartier des Groues : Projet pilote à l'échelle des Métropoles régionales.

Le futur éco-quartier situé sur les communes d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle, accueillera notamment des logements, des activités et un parc urbain. Porté par Orléans Métropole, ce projet permettra à chacun de mieux « vivre la ville » : le quartier sera pensé comme une véritable coulée verte entre l'actuel Dojo Rousseau et la partie située sur Saint Jean de la Ruelle. Ce vaste parc sera orienté vers différents axes : santé et sport, paysage et biodiversité, le tout, autour d'équipements publics de première importance pour les futurs habitants. Pour Patrick Bouchain, c'est l'occasion de mettre à l'épreuve la fabrication d'un éco-quartier et de ses critères, en y imaginant **un premier lieu de vie pour**

la jeunesse et y mêler activités, culture et habitat. Le projet débutera dès la fin de l'année 2018, par une phase de pré-verdissement.

Plus d'informations sur Lapreuvepar7.fr ou sur Orleans-metropole.fr

